# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-5-65 387318

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS** (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS*
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

**ABONNEMENT ANNUEL**
**15 Francs**

Supplément n° 4 au Bulletin Technique n° 55 — 29 AVRIL 1965 — 

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

## TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contamination sont toujours très importants.

Les pluies très fréquentes et parfois très abondantes de ces derniers jours ont considérablement diminué l'efficacité du dernier traitement qui a souvent été appliqué dans de mauvaises conditions. En conséquence, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès que possible.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

## OIDIUM DU POMMIER

Un nouveau traitement est nécessaire contre cette maladie.

## MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'évolution de cette maladie qui est observée dans certains vergers.

Il y a donc lieu de renouveler le traitement qui a été appliqué à la chute des pétales dans tous les vergers où les pluies abondantes de ces derniers jours risquent de l'avoir lessivé.

PETITS FRUITS

## POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'évolution précoce de cette maladie.

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin Technique n° 55 d'Avril 1965. Le premier traitement doit être effectué dès l'apparition des premières fleurs. Etant donné la période humide que nous traversons la cadence des traitements devra être de 6 à 8 jours au maximum.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

P 75

Imprimé à la Station d'Orléans. — Le Directeur Gérant : L. BOUYX.